

COMMISSION FOOT EVEIL

PV n°1 du 07 DECEMBRE 2023

Présents : MM. ROUGER Alain, LAROCHE Pierre, GAUVIN Francis, POINCET Arthur (CTD DAP)

Invités : MM. DENIAU Jean-Paul, LAVILLE Jean-Marc

Proposition de règlement sportif pour animations u7-u9 des clubs

Constat :

Les clubs organisent régulièrement des « tournois » pour les débutants en fin de saison.

Or cette appellation ne peut pas être donnée pour des activités avec les débutants puisqu'elle induit une notion de classement qui ne correspond pas à l'esprit du football d'éveil.

Ainsi, pour accompagner ses clubs, la commission foot d'éveil du district a décidé de créer un **document « type » de règlement sportif pour une « Journée des Débutants »** dans le club et non tournoi.

Ce règlement pourra être repris par les clubs qui proposeraient ce genre d'animation.

Points particuliers pour les u7-u9 :

- L'appellation « tournoi » est interdite
- Aucun match de classement ou de finale ne sera accepté dans le règlement
- Les récompenses doivent être identiques pour tous les enfants

Rappel :

Tout club qui organise un « tournoi » (quelle que soit la catégorie) doit en faire la déclaration au District en y joignant le règlement sportif.

Le règlement proposé par le District n'est pas obligatoire. Chaque club organisateur pourra faire son propre règlement à condition de respecter les points particuliers pour les u7-u9 ci-dessus.

COMMISSION FOOT EVEIL

Exemple de règlement sportif pour une « Journée des Débutants Club »

L'APPELATION TOURNOI NE PEUT PAS ETRE DONNEE EN FOOT D'EVEIL

REGLEMENT « JOURNEE DES DEBUTANTS » du *...club...*

1. Le rassemblement n'est ouvert qu'aux licencié(e)s FFF.
2. L'arbitrage des rencontres est assuré par le *...club...*
3. La durée des matchs sera de 10 min sans changement de camp.
4. Une équipe se compose de 4 joueurs(ses) + 2 remplaçant(e)s (en U7) ou de 5 joueurs(ses) + 2 remplaçant(e)s (en U9). Ceux-ci peuvent entrer dans le jeu à n'importe quel moment de la partie. Les joueurs remplacés continuent à participer à la rencontre en qualité de remplaçants.
5. Il n'y a pas de hors-jeu.
6. Les relances du gardien se font à la main ou au sol au pied, pas de volée ou ½ volée (dans ce cas, à refaire).
7. Sur passe d'un partenaire, le gardien peut se saisir du ballon avec les mains.
8. Les rentrées de touche (+ corner en u7) s'effectuent au pied avec au choix :
 - a. sur une passe au sol
 - b. en conduite (interdiction à l'enfant qui fait la touche de marquer directement sauf après une conduite de balle).
9. Relance protégée aux 8m : sur une sortie de but ou quand le gardien de but est en possession du ballon avec les mains, l'adversaire se replace au-delà de la ligne des 8 m. Il ne pourra pénétrer dans cette zone que lorsque le ballon sera parvenu dans les pieds d'un partenaire du gardien de but.
10. Sur un coup d'envoi, coup franc et corner les joueurs adverses se situent à 4 mètres.
11. En cas de faute dans la surface, elle sera sanctionnée par un penalty à 6 mètres.
12. Pour le bon déroulement du rassemblement et pour ne pas perdre de temps, nous demandons à toutes les équipes de se présenter rapidement sur le terrain au moment du match.
13. Le *...club...* se réserve la possibilité de modifier ce règlement. Tout litige sera réglé par l'équipe organisatrice.
14. Le *...club...* décline toute responsabilité en cas d'accident, de vol ou tout autre incident survenant sur le stade ou dans la rue.

COMMISSION FOOT EVEIL

Exemple de règlement sportif pour une « *Journée des Débutants Club* »

L'APPELATION TOURNOI NE PEUT PAS ETRE DONNEE EN FOOT D'EVEIL

DEROULEMENT

DE LA « JOURNEE DES DEBUTANTS » du *...club...*

1. Les matchs se dérouleront sur les terrains xxx.
2. Chaque équipe jouera x matchs sur la totalité de la journée : x matchs durant la matinée et x matchs durant l'après-midi.
3. Le temps de jeu global sera de 50'.
4. La constitution des groupes d'équipes peut différer entre le matin et l'après-midi de façon à varier d'adversaires.
5. Récompenses identiques pour tous.
6. Aucun classement ne sera établi.